



# Information sur l'état d'avancement de Rail 2030



Max Friedli, directeur OFT et Andreas Meyer, CEO CFF SA Berne, 23 mars 2010



### Contexte actuel de Rail 2030



- Besoin accru en financement pour entretenir la substance du réseau
  - L'entretien de la substance est indispensable
- Forte augmentation de la demande à l'avenir
  - Le développement du réseau est tout aussi indispensable

Entretien de la substance et développement du réseau sont nécessaires et réalisables simultanément!



### Rail 2030 - L'avenir



#### Rail 2030...

- ... permet de couvrir une part importante de la mobilité croissante de la population suisse.
- ... assure l'attractivité de la Suisse sur le plan international.
- ... assure la cohésion de toutes les régions de Suisse.





### Buts de la manifestation



Intégration des cantons dans la planification:

- Information détaillée des services cantonaux spécialisés par l'OFT et les CFF (fin mars 2010)
- Possibilité de fournir des avis concernant le processus de planification jusqu'à la fin mai 2010
- Traitement des avis des cantons jusqu'en septembre 2010

Aujourd'hui: information sur l'<u>état d'avancement</u> de la planification (offres et mesures encore à l'étude)

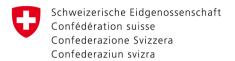


### Déroulement de la manifestation



Informations spécifiques sur Rail 2030:

- 1. Conditions générales, directives et risques (OFT)
- 2. Financement (OFT)
- 3. Offre de transport et infrastructure (CFF)
- 4. Marche à suivre, calendrier (OFT)





# 1. Conditions générales, directives et risques



### Rail 2030 – Développement continu



- Rail 2000: en fonction depuis 2004
- ZEB: décidé et financé, mise en œuvre dès 2015
- Rail 2030: planification en cours

**ZEB:** optimise l'offre de Rail 2000

Rail 2030: augmente la capacité du réseau:

Plus de places assises, plus de trains,

plus d'espace dans les gares



### Le Parlement souhaite Rail 2030

SBB CFF FFS

Le Parlement est convaincu et a, par conséquent, stipulé à l'art. 10 de la LDIF:

- <u>Mandat</u>: «... un projet sur le développement ultérieur de l'offre et l'extension ultérieure de l'infrastructure dans toutes les régions du pays.»
- Objectif de financement: «... versements supplémentaires au fonds FTP» et étude d'autres possibilités de financement
- <u>Méthodologie</u>: «reposeront sur un projet d'offre adapté aux besoins et fondé sur les principes micro- et macroéconomiques.»
- Mandat d'étude: 14 mesures déterminées





# Arrêté du Conseil fédéral relatif à Rail 2030

Décision du 19.12.2008:

- Mandat au DETEC d'élaborer un projet à mettre en consultation Rail 2030 comprenant deux variantes:
  - investissements de 21 milliards de francs (y c. trafic régional)
  - investissements de 12 milliards de francs
- Recettes supplémentaires visées par le Conseil fédéral: ressources supplémentaires du fonds FTP issues de:
  - redevance ferroviaire (pour les 2 variantes) et
  - réaffectation de la part cantonale de la RPLP (variante à 21 milliards)

### Environnement actuel



- Régions et cantons souhaitent de vastes aménagements
- La population et les interventions parlementaires sont favorables à l'extension de la mobilité
- Défis financiers:
  - convention sur les prestations (maintien de la substance, audit de réseau CFF)
  - programme de consolidation





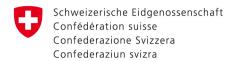
# **Environnement actuel: questions de financement**

- Entretien et développement du réseau sont finançables
- Moins de liquidités dans le fonds FTP: risque de reporter temporellement des projets ZEB



Groupe de travail «financement de l'infrastructure ferroviaire»







### 2. Financement



### **Prolongation du fonds FTP**



Le fonds FTP est un modèle pour l'Europe:

- Haute sécurité de planification
- Haute fiabilité malgré les fluctuations
- La prolongation du fonds comme source de financement.
- Recettes supplémentaires temporaires pour le fonds FTP.
  - Variante 12 milliards: 300 millions par année durant 10 ans
  - Variante 21 milliards: 600 millions par année durant 10 ans





# Recettes supplémentaires issues d'une contribution des transports publics

#### Domaine de prélèvement

Tous les transports publics

#### Choix de ce type de contribution

- Compréhensible pour le client
- Simple à mettre en place

#### **Forme**

 Pourcentage du prix d'un titre de transport







# Recettes supplémentaires issues de la réaffectation de la part cantonale de la RPLP

ACTUEL: 2/3 de la RPLP dans le fonds FTP, 1/3 aux cantons

NOUVEAU: réaffectation du tiers cantonal au fonds FTP sauf le

prélèvement préalable pour les régions de

montagne et périphériques







# Autres sources de financement additionnelles

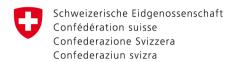
- Poursuite de l'augmentation temporaire de la TVA pour l'Al
- Augmentation temporaire de la TVA
- Augmentation de la surtaxe sur les huiles minérales
- Nouvelle répartition des recettes issues de l'impôt sur les huiles minérales (initiative ATE)
- Adaptation des mécanismes du fonds FTP
- Réduction de la part cantonale à l'impôt fédéral direct
- Contribution indirecte des utilisateurs du rail par l'augmentation du prix du sillon
- Réduction de la déduction fiscale des frais de voyage
- Fiscalisation de la plus-value immobilière due à la desserte des TP
- Partenariats public-privé (PPP)



### Cofinancement volontaire des cantons



- Cofinancement par les cantons fondamentalement envisageable
- Applicable aux installations soumise à procédure d'approbation; c.-à-d.
  - Complément/amélioration avec les projets prévus dans Rail 2030
  - Projets alternatifs ayant au moins la même fonction
  - Projets supplémentaires si l'utilisation future du réseau n'est pas entravée
- Les cantons prennent en charge la différence de coûts par rapport à la proposition de la Confédération, y c. les coûts d'exploitation non couverts





# 3. Offre de transport et infrastructure

### 

### Idées directrices de Rail 2030 (1)

#### SBB CFF FFS

- Extension des capacités de transport sur l'axe Est-Ouest et développement du trafic régional (var. 21 milliards)
   Exemples:
  - Trains supplémentaires Bas-Valais—Lausanne—Genève
  - Trains supplémentaires Berne–Zurich–Winterthur et Zurich–Zoug
  - Cadence ¼-h TVR Bâle–Liestal/Aesch
- Augmentation de la stabilité d'exploitation du réseau ferré Exemples:
  - Séparation des courants de trafic longues distances et régional/marchandises (p. ex. quatre voies Olten–Zurich– Winterthur)
  - Elimination des sections à voie unique (Gléresse–Douanne, Zurich–Zoug)



### Idées directrices de Rail 2030 (2)

SBB CFF FFS

#### Amélioration de l'axe Nord-Sud

#### Exemples:

- Elargissement du gabarit au Saint-Gothard (trafic marchandises)
- Cadence ½-h trafic longues distances Zurich Tessin
- Train supplémentaire Locarno Lugano

#### Adaptation d'installations et accès au rail

#### Exemples:

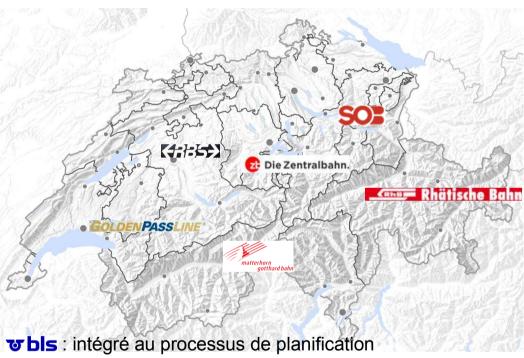
- Installations du trafic marchandises
- Alimentation en courant de traction
- Quais

### Idées directrices de Rail 2030 (3)



#### Chemins de fer privés:

- Intégrés directement par **l'OFT**
- Investissements pour 1 milliard de francs réservés

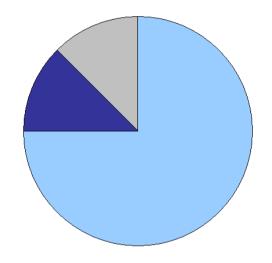


21

### 0

### Répartition du budget Rail 2030





- ☐ Infrastructure pour offre supplémentaire
- Installation d'exploitation et accés au chemin de fer
- Besoins d'infrastructure pas encore identifiés aujourd'hui (très long horizon de planification)

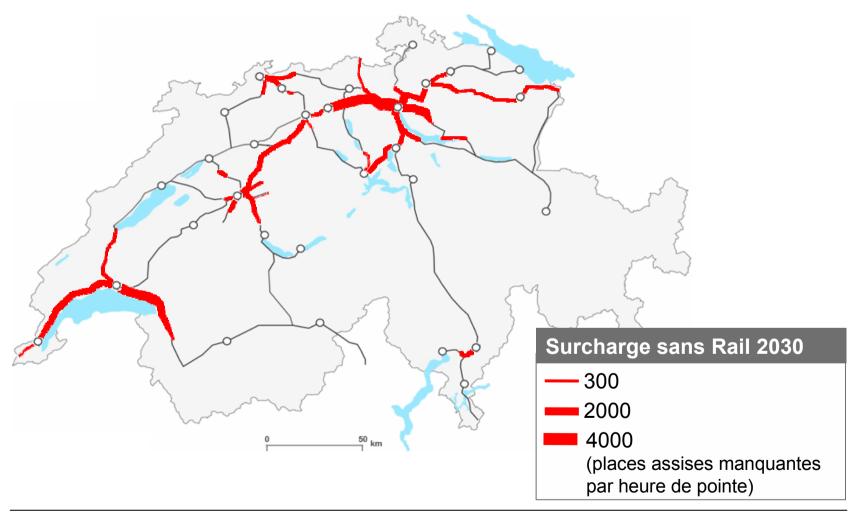
### Répartition des liquidités:

- trois quarts pour des projets d'infrastructure
- part fixe pour les installations d'exploitation et pour les accès au chemin de fer (p. ex. dans les gares)
- Part fixe pour de futures mesures d'infrastructure nécessaires pas encore aujourd'hui identifiées



**⇔** SBB CFF FFS

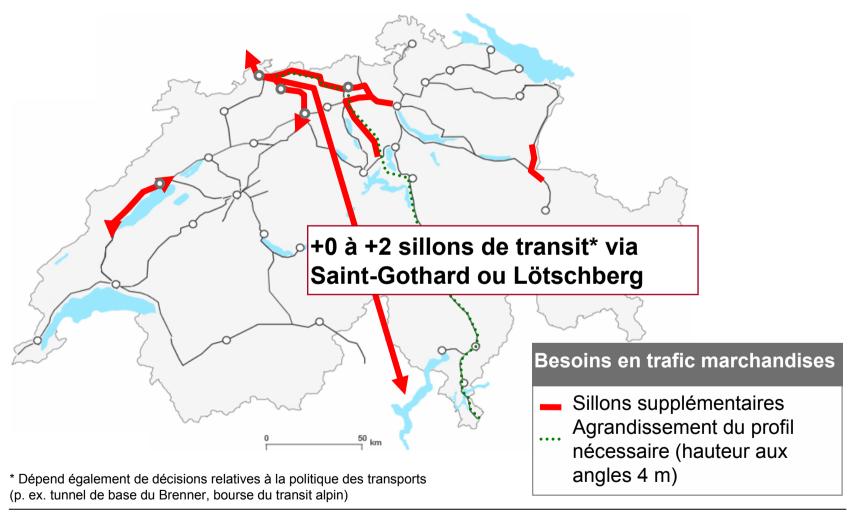
### Le trafic voyageurs en 2030: des goulets qui entravent l'horaire.





### Le trafic marchandises en 2030: besoins accrus en sillons.

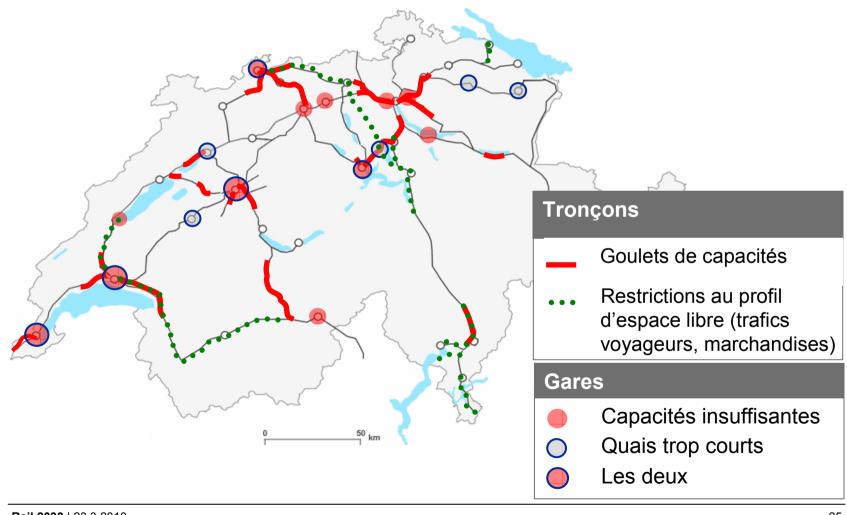
♦ SBB CFF FFS





◆ SBB CFF FFS

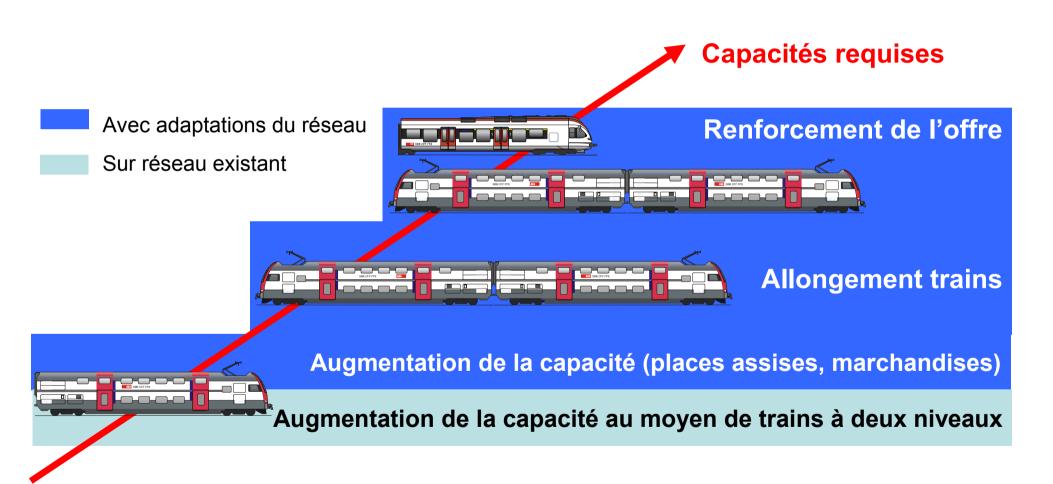
### Le réseau en 2030: goulets sur les rails et dans les gares.





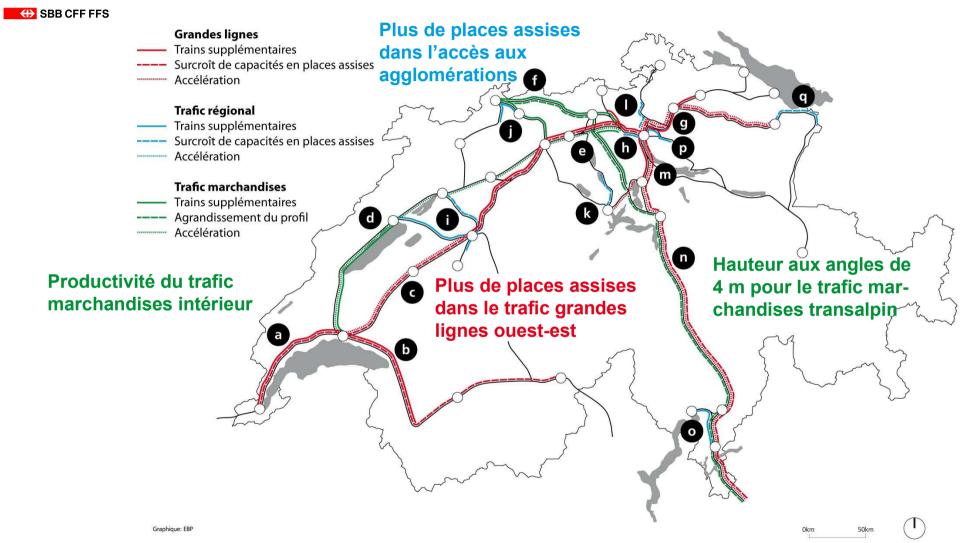


### Le potentiel du nouveau matériel roulant ne pourra être pleinement exploité qu'avec l'extension de l'infrastructure.





### Rail 2030 – Variante à 21 milliards de francs: l'offre en matière de trafic.





### Rail 2030 – Variante à 21 milliards de francs: l'offre en détail.

**⇔** SBB CFF FFS

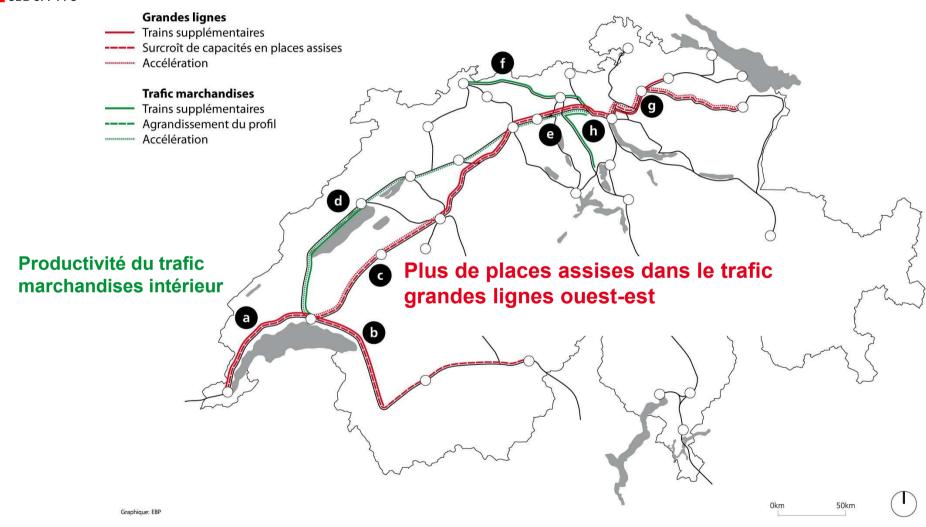
- **Genève-Lausanne:** utilisation de rames à 2 niveaux de 400 mètres
- **Lausanne–Brigue:** trains supplémentaires dans le bas-Valais, utilisation de rames à 2 niveaux
- **Lausanne–Berne:** temps de parcours de <60 minutes avec rames à 2 niveaux de 400 mètres au lieu de rames à caisses inclinables
- Pied du Jura: accélération du trafic marchandises
- Berne-Zurich, Aarau-Zurich: trains supplémentaires
  Berne/Aarau-Zurich
- Trafic marchandises: sillon supplémentaire Bâle-RBL
- **Zurich-Suisse orientale:** temps de parcours Zurich-Saint-Gall <60 minutes avec rames à 2 niveaux de 400 m via Wallisellen au lieu de rames à caisses inclinables, trains supplémentaires Zurich-Winterthour (–Thurgovie)
- Trafic marchandises: sillon supplémentaire RBL-Rotkreuz

- Région de Berne: trains supplémentaires en direction de Neuchâtel et Schwarzenburg; augmentation de la capacité en places assises vers Bienne
- **Région de Bâle:** RER supplémentaires dans les vallées de l'Ergolz et du Laufonnais
- Région de Lucerne: augmentation de la capacité en places assises en direction de Hochdorf
- Zurich, direction Argovie: trains supplémentaires pour Baden et Dietikon
- **Zurich, direction Suisse centrale:** trains supplémentaires Zurich–Zoug, accélération Zurich-Lucerne/Tessin
- **Trafic marchandises au Saint-Gothard:** hauteur aux angles de 4 mètres, trafic voyageurs: rames à 2 niveaux
- o Tessin: RE supplémentaire Locarno–Lugano
- **Région de Zurich:** RER supplémentaires vers Uster/Bubikon (via Wallisellen), augmentation de la capacité en places assises en direction de Bülach
- **Région de Saint-Gall:** augmentation de la capacité en places assises dans la vallée du Rhin



### Rail 2030 – Variante à 12 milliards de francs: l'offre en matière de trafic.

**⇔** SBB CFF FFS





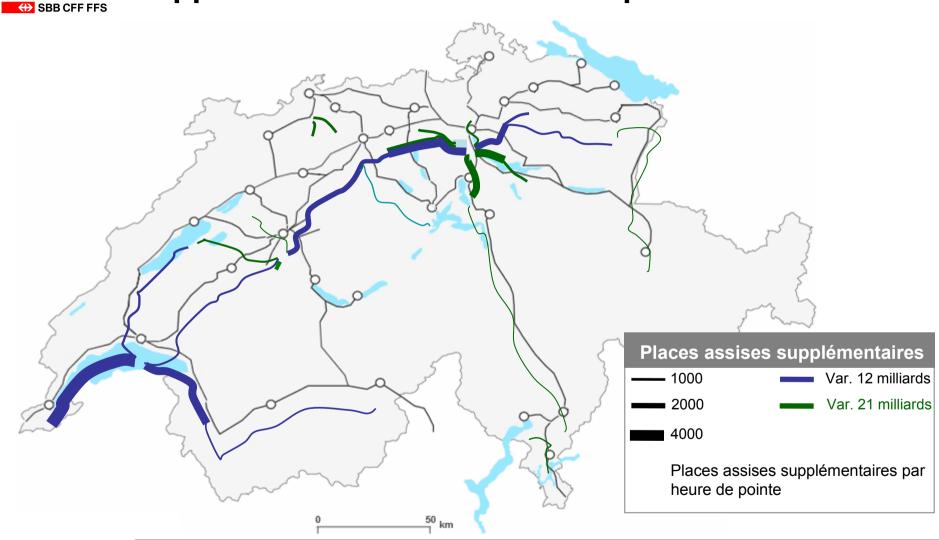
### Rail 2030 – Variante à 12 milliards de francs: l'offre en détail.

#### SBB CFF FFS

- **Genève–Lausanne:** utilisation de rames à 2 niveaux de 400 mètres
- **Lausanne–Brigue:** trains supplémentaires dans le bas-Valais, utilisation de rames à 2 niveaux
- Lausanne-Berne: temps de parcours de <60 minutes avec rames à 2 niveaux de 400 mètres au lieu de rames à caisses inclinables
- d Pied du Jura: accélération du trafic marchandises
- Berne-Zurich, Aarau-Zurich: trains supplémentaires
  Berne/Aarau-Zurich
- f Trafic marchandises: sillon supplémentaire Bâle-RBL
- **Zurich-Suisse orientale:** temps de parcours Zurich-Saint-Gall <60 minutes avec rames à 2 niveaux de 400 m via Wallisellen au lieu de rames à caisses inclinables, trains supplémentaires Zurich-Winterthour (-Thurgovie)
- Trafic marchandises: sillon supplémentaire RBL-Rotkreuz



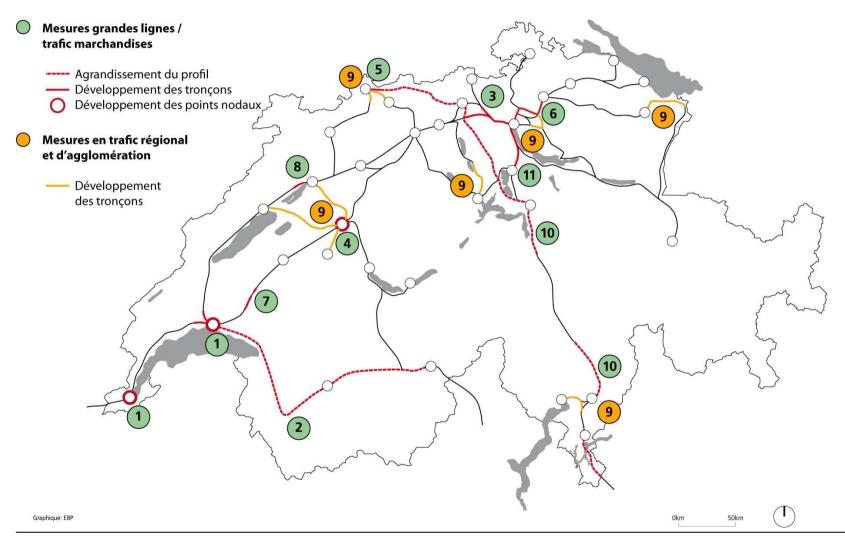
Rail 2030 créera jusqu'à 4000 places assises supplémentaires aux heures de pointe.





#### **⇔** SBB CFF FFS

# Rail 2030 – Variante à 21 milliards de francs: Mesures d'infrastructure en 1ère priorité.







# Rail 2030 – Variante à 21 milliards de francs: Mesures d'infrastructure en 1ère priorité.

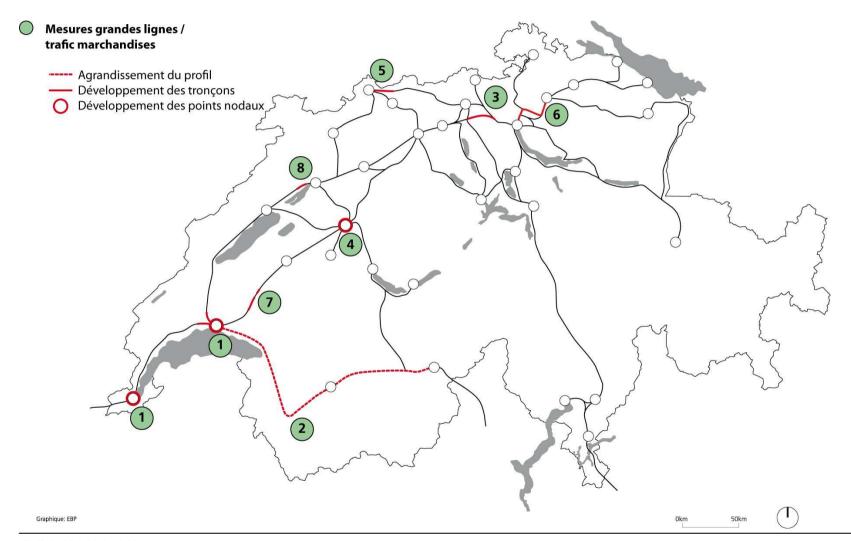
- Développement des points nodaux de Genève et Lausanne (y compris dissociation à Renens)
- Agrandissement du profil pour trains à deux niveaux en Valais
- 3 Suppression du goulet de Heitersberg
- 4 Mesures au point nodal de Berne
- Dissociations dans la région de Bâle Est (partiel)
- 6 Suppression du goulet Zurich-Winterthour
- 7 Développement du tronçon Lausanne-Berne
- 8 Doublement de la voie Gléresse-Douanne

- 9 Mesures en trafic régional et d'agglomération
- Aménagement pour hauteur aux angles de 4 mètres au Saint-Gothard
- Suppression du goulet de Zurich-Zoug (tunnel de base du Zimmerberg II)



#### **SBB CFF FFS**

### Rail 2030 – Variante à 12 milliards de francs: Mesures d'infrastructure en 1<sup>ère</sup> priorité.







♦ SBB CFF FFS

# Rail 2030 – Variante à 12 milliards de francs: Mesures d'infrastructure en 1ère priorité.

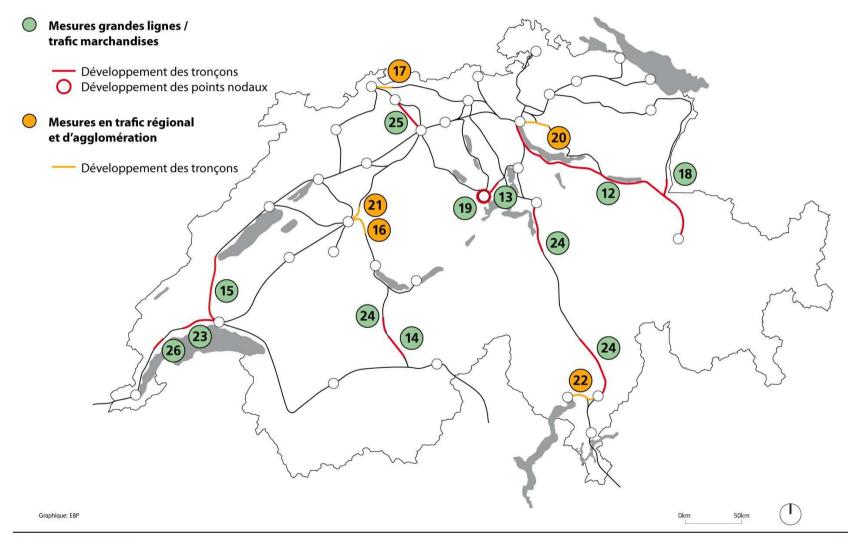
- Développement des points nodaux de Genève et Lausanne (y compris dissociation à Renens)
- Agrandissement du profil pour trains à deux niveaux en Valais
- 3 Suppression du goulet de Heitersberg
- 4 Mesures au point nodal de Berne
- Dissociations dans la région de Bâle Est (partiel)
- 6 Suppression du goulet Zurich-Winterthour
- 7 Développement du tronçon Lausanne-Berne
- 8 Doublement de la voie Gléresse-Douanne



### Rail 2030:

### Mesures d'infrastructure en 2ème priorité.

♦ SBB CFF FFS





#### Rail 2030:

#### **⇔** SBB CFF FFS

### Mesures d'infrastructure en 2ème priorité.

- 12 Suppression du goulet de Zurich-Coire
- (13) Suppression du goulet de Rotsee
- Technique ferroviaire Tunnel de base du Lötschberg
- Suppression du goulet de Lausanne-Yverdon
- Suppression du goulet de Buchs-Sargans (trafic marchandises)
- (19) Gare souterraine de Lucerne
- 23 Suppression du goulet de Morges-Allaman
- Suppression du goulet des axes du Saint-Gothard et du Lötschberg (trafic marchandises)
- 25 Tunnel de Wisenberg long
- 26 Suppression du goulet de Gland-Rolle

- 16 Suppression du goulet de Berne-Münsingen
- 17) Suppression du goulet de Bâle-Rheinfelden
- Suppression du goulet de Zurich-Uster (via Stadelhofen)
- 21 Suppression du goulet de Berne-Berthoud
- 22 Suppression du goulet de Bellinzone-Locarno





## Priorités et conditions cadres pour l'état des travaux au printemps 2010.

#### Priorités selon NIBA

Analyse coût/utilité du point de vue de l'économie publique

#### Les conditions cadres suivantes peuvent changer, p. ex.:

- Modifications de prix pour des offres rentables et la couverture des coûts de sillons supplémentaires
- Modifications du prix des sillons (couverture des frais de maintien de la substance; financement par l'utilisateur)
- Modifications de la somme d'indemnisation en trafic régional par les pouvoirs publics

L'évolution des conditions cadres influe sur le rapport coût-utilité selon NIBA, et conséquemment sur le résultat de la définition des priorités.





### Rail 2030 est la perspective de développement à long terme de l'offre de transport et des gares.

	Rail 2000	NLFA	Pro- gramme agglos*	ZEB	Rail 2030
Développement de l'offre grandes lignes	✓	✓		✓	✓
Développement de l'offre marchandises		✓		✓	✓
Développement de l'offre trafic régional			✓		<b>(√)</b> **
Gares, installations d'exploitation				(√)	✓

<sup>\*</sup> Projets d'agglomération: projets urgents et première génération (tranche A), financement par fonds d'infrastructure

<sup>\*\*</sup> Dans la variante 21 milliards





## Les solutions de mobilité combinant les acteurs sont le moyen permettant de faire face à la demande.



- → L'accès des centres, villes et agglomérations ne peut pas être accru de manière significative avec du TIM en raison de la place requise.
- Les gares sont en général au centre des villes, au contraire des aéroports.
- → Les avantages écologiques du système ferroviaire comptent de plus en plus, pour autant que le chemin de fer soit bien exploité.
- → Les solutions transversales de mobilité pour les personnes et les marchandises sont le moyen permettant de faire face à la demande de mobilité. Pour les agglomérations, en particulier, nous n'avons pas d'autre solution (Park/Bike & Ride, train et bus/trafic de proximité, terminaux WLV/trafic combiné).

Rail 2030 | 23.3.2010 40





## Préparer l'avenir de notre pays aujourd'hui déjà – il faut un nouvel esprit de pionniers.



XIX<sup>e</sup> siècle: les pionniers du rail

XX<sup>e</sup> siècle: priorité à la circulation des trains

Aujourd'hui: priorité à la plusvalue pour le client

Mobilité 2030/2050: aborder les solutions dès à présent

#### Délais préalables et cycles de vie longs

Matériel roulant: 4-6 ans / 30-40 ans

Infrastructure: 3-15 ans / >40 ans

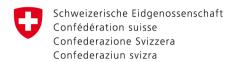


◆ SBB CFF FFS

# Pour que les générations à venir puissent profiter du fascinant système de transports publics suisse.



**Rail 2030** | 23.3.2010 42



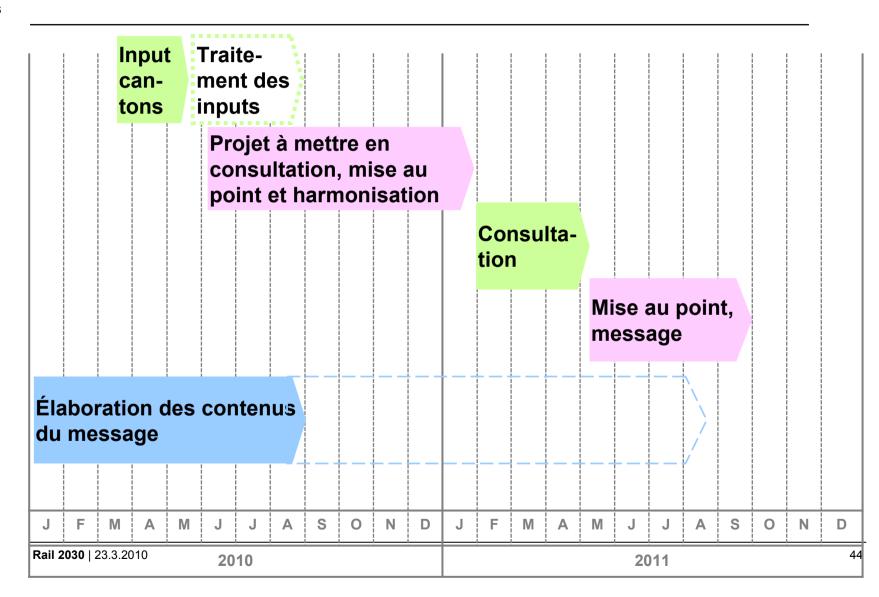


# 4. Marche à suivre, calendrier

### 

### Calendrier

**⇔** SBB CFF FFS





### Intégration des cantons



- Input attendu de la part des cantons concernant
  - 1. Offre de transport et mesures d'infrastructure
  - 2. Propositions de financement (participations cantonales)

8 semaines pour livrer les avis techniques des cantons (fin mai 2010)

- Traitement des avis des cantons (jusqu'à mi-septembre 2010)
- Attentes réalistes concernant les possibilités de modification de la part des cantons

**Rail 2030** | 23.3.2010 45





#### Rail 2030:

### Projet crucial pour l'avenir des transports en Suisse

- La nécessité d'agir est avérée: Rail 2030 couvre la demande du trafic en forte augmentation
- Rail 2030 est indispensable pour renforcer l'attractivité économique et touristique de la Suisse sur le plan international
- Besoin de financement élevé implique: nouvelles sources de financement, classement des projets par ordre de priorité

**Rail 2030** | 23.3.2010 46